

Séance du 30 octobre 2015

Le 30 octobre deux mille quinze à vingt heures, le Conseil municipal convoqué le 22/10/2015 s'est réuni en mairie sous la présidence de Madame Odile SEURET, Maire.

Etaient présents : Odile SEURET, Annick DEMENGEL, Patrick IDOUX, Jean-Luc DEBRUYNE, Flavien DEBRUYNE, Nicolas MASSON, Denis DROUOT, Mickaël VALANCE, Marie-Agnès BONATO

Etaient excusés : Alrick GERARD, Elodie HINGRE

Secrétaire de séance : DEMENGEL ANNICK

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Madame le Maire fait part aux membres du conseil municipal du courrier de Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Bruyères, Vallons des Vosges, invitant le conseil municipal à se prononcer sur les modifications statutaires de la communauté de communes, telles qu'elles figurent dans les délibérations n°61/2015 - Relais assistants commercial et n°63/2015 – Transport des repas aux cantines du Conseil Communautaire en date du 16 septembre 2015.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,
ACCEPTÉ les modifications statutaires de la Communauté de Communes de Bruyères, Vallons des Vosges.

TRAVAUX DE REFECTION VOIRIE

Madame le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de la nécessité d'entreprendre des travaux de réfection de voirie rue Pré du Mont, parking du Rond Champ et rue des Chahuttes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

ACCEPTÉ le devis de l'entreprise GARZIA pour un montant de 2 950,58 € HT soit 3 540,70 € TTC

AUTORISE Madame le Maire à signer le devis

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Voyages scolaire :

- Accord de principe pour le voyage 2016/2017
- Participation à hauteur de 15 % concernant le voyage à Verdun

Le conseil municipal refuse l'acquisition d'un terrain à Champ le Duc pour la création d'un parking.

Un dossier concernant les travaux de la piscine de Bruyères a été remis à chaque conseiller.

Madame le Maire informe le conseil municipal que la commune a perçu la somme de 1 504,87 euros de la part de la CCB2V en remboursement des frais de déneigement des voies d'intérêt communautaire.